

Image not found or type unknown



Indemnités de remboursements anticipé de prêts immobilier exonéré

Par **diego29**, le **07/03/2014** à **15:07**

Bonjour,lors de l'Indemnité de Remboursement Anticipé (I.R.A)sur un prêt immobilier article L312.21 du code de la consommation, il est dit que par la cessation forcée de l'activité professionnelle de ces derniers, on n'est exonéré d' I.R.A.

Ma question est? le licenciement économique fait-il parti d'une cessation forcée de l'activité professionnelle.

cordialement.